

tions, des quêtes à domicile furent aussitôt organisées pour secourir les pauvres incendiés. Hélène mit 20 francs dans la bourse de la quêteuse; Blandine y déposa, non sans rougir un peu, une modeste pièce de 2 francs. Le soir, les oisifs, les mauvaises langues de Sainte-Amaranthe — et on en compte un bon nombre — se demandaient comment Mlle Vimont, jouissant elle seule de près de 10,000 livres de rente, avait osé se permettre une si piètre offrande, et le refrain ordinaire:

« C'est une avaro ! » circula dans toutes les bouches. Cette malveillance générale ne pouvait échapper à celle qui en était l'objet; elle voyait en outre que M. Lenoir n'avait plus autant de déférence pour elle qu'autrefois; qu'Hélène elle-même, jadis si confiante, si affectueuse, lui témoignait une réserve blessante. Oh ! que cette froiture dans ceux qu'elle aimait, ce blâme tacite qu'elle lisait dans tous les yeux, cette accusation d'avarice si peu méritée, que toutes ces choses lui firent secrètement verser de larmes amères ! Dans l'élan de son sacrifice et de sa piété filiale, elle ne s'était pas arrêtée un instant aux résultats que pourrait avoir un dépouillement volontaire et ignoré, et de toutes les souffrances qu'elle avait endurées jusque-là, ce mépris immérité était la plus cruelle. Si, dans la voie d'abnégation où elle marchait, Blandine n'eût été guidée et soutenue que par des motifs purement humains, elle eût succombé certainement; mais elle était soulevée par la force d'en haut, et les grandes pensées que seule la foi inspire, ranimèrent son courage un instant ébranlé.

Voici ce qu'elle écrivait à ce sujet, sur un cahier dépositaire de ses plus secrètes pensées :

« Hélas ! une nouvelle épreuve m'a trouvée sans force et, le dirai-je ? presque sans résignation ; de toutes parts on m'accuse de thésauriser, d'être une avaro enfin, et ce mot si outrageant, je le devine, lorsqu'il n'est pas prononcé à travers les réticences et les circonlocutions. Les quelques personnes qui avaient daigné me témoigner une certaine bienveillance, actuellement s'éloignent de moi avec un mépris à peine dissimulé : ma sœur, ma plus chère affection en ce monde, devant les autres, ajoute foi à ces accusations mensongères, et son cœur se détourne de moi. Mon Dieu ! que cette croix est pesante ! que ce calice est amer ! Que m'importent la gêne, les privations ! que m'importerait la misère même, si je possédais l'estime de ceux qui m'entourent !... Pauvre cœur humain, que tu as d'étranges contradictions !

A continuer.

**Pensée.**

Chaque bouchée de pain que vous mangez crie vengeance ; car elle est chargée d'amertume et d'imquité.

GALPEAU.

**LE GROGNARD**

MONTREAL, 26 AOUT 1882.

**Une leçon d'Economie du Père Ladébauche.**

Monsieur Ladébauche était rudement en colère samedi soir lorsque son fils est entré à la maison après avoir fait sur son salaire de la semaine une brèche considérable au bénéfice des cantiniers de son quartier.

Le bonhomme Ladébauche qui tient à inculquer à ses enfants des principes d'honneur, de morale et d'économie, a cru l'occasion opportune pour lever un poil à son garçon.

Après avoir allumé son bougon à la petite porte du poêle et tiré cinq ou six touches il s'adressa à son fils : Avance ici, fit-il, j'ai quelques mots à te dire. Je m'aperçois depuis quelque temps que tous les samedis tu dépenses la moitié de tes gages à bomber avec tes amis. Ça me fait bien de la peine de te l'apprendre, tu es en train de te préparer un triste avenir. L'argent dans tes mains fond comme le beurre dans la poêle, tu ne mets pas un sou à la banque.

Tu dépenses tes gages à mesure que tu les gagnes, comment espères tu un jour prendre à ton compte. Ne t'attends pas à rester bien longtemps à mes crochets. Il faut que tu te ranges dès à présent. Les amis que tu fais dans les auberges ne t'apprendront rien de bon. Mais que tu sois ruiné pour eux, ils riront de toi. Ecoute bien ton vieux père qui a beaucoup plus d'expérience que toi. Je vois que tu ne connais pas encore le secret de faire fortune. Je vais te l'enseigner. Regarde les canadiens qui ont réussi en affaires. Considère les moyens qu'ils ont employés.

Tiens il y a dix minutes je lisais la *Patrie* à ta maman. J'ai vu dans les nouvelles que M. Chapleau venait d'acheter la magnifique maison de la succession Cinq Cents, vis à vis du Jardin Viger. Il l'a payée la somme de \$14,000.

Cela te prouve que M. Chapleau avait des habitudes rangées et qu'il savait vivre économiquement. Lorsqu'il a eu sa place dans le gouvernement il était pauvre comme un rat d'église. Il n'avait que trois mille piastres de gages par année. En six ans de temps il a mis de côté assez d'argent pour acheter une maison de \$14,000. Ce n'est pas en faisant de folles dépenses avec ses amis. Tous les ans il a mis à la banque une couple de mille piastres et il s'en trouve bien aujourd'hui. Qu'est-ce qu'il faisait ? Tous les samedis en recevant ses gages, il prenait le strict nécessaire pour sa pension et sa laveuse et le lundi il portait le reste à la Banque d'Épargne. Toutes ses dépenses étaient réglées comme du papier à musique, et il vivait à bon marché. Il a pris une petite pension de \$12 par mois à l'Hotel Windsor. Il avait une vieille femme qui

lo lavait pour 40 cents la douzaine. Il ne fumait pas, il ne chiquait pas, il ne prenait jamais un coup avec les amis. Quand il se rendait à son travail, il ne donnait pas des trente sous aux charretiers à tout bout de champ, il ne dépensait que dix cents par jour pour les petits chars. Pour son habillement c'était la même chose. Il ne tenait pas à être tiré à quatre épingles et s'habiller en noir comme un bourreau qui va faire ses Pâques. En été il portait un petit chapeau de paille de St. Césaire qu'il avait payé 25 cents. Ce chapeau lui durait deux étés. Il achetait des bas de laine d'habitant au Marché Bonsecours. Pour épargner le blanchissage, quand ils étaient sales d'un côté il les revirait de l'autre. Il portait toujours des cols de papier achetés dans la brosserie pour 15 cents la douzaine. Sa bougrine était toujours en étoffe du pays et ne lui coûtait pas plus que \$3. Il en était de même pour le reste de son habillement.

Il économisait sur tout, et c'est comme cela qu'il a fini par s'enrichir. Lorsqu'il sortait avec ses amis il ne faisait jamais de frasques. Il laissait payer les autres et à la fin il s'en trouvait bien mieux. Il ne passait jamais les nuits blanches à courir la prétentaine avec ses amis. C'était un homme honnête de son corps et il n'allait jamais en mauvaise compagnie. Voilà le secret de s'enrichir, mon fils. Imito l'exemple de M. Chapleau sois économique et rangé comme lui. Tu amasseras des coppes, tu seras considéré et tu réussiras toujours en affaires

*Réunion des Marchands de la rue St-Laurent convoqués en assemblée extraordinaire, par Monsieur P. E. Paquette, le 10 Août 1882.*

Cette assemblée, qui figurera dans les annales parlementaires, avait pour but la grande question du jour : La fermeture des magasins à bonne heure.

Tous les marchands de la rue furent exacts à l'heure fixée, 9 heures.

Le public n'était pas nombreux, Monsieur Poirier de la rue Ste-Catherine, zélé partisan de Monsieur Paquette, était seul présent.

Monsieur Paquette (le plus grand financier de la rue St-Laurent en raison de ce qu'il sait qu'une verge d'étoffe coûtent 10c. doit se vendre de 13 à 15 cts et aussi la plus forte tête considérant qu'il occupe la tête de la partie de la rue s'étendant de la rue Craig à la rue Ste Catherine) est acclamé Président.

Au milieu des applaudissements Monsieur Paquette prend le fauteuil de la Présidence et oublié dans l'émotion d'un tel honneur de remercier ses auditeurs.

Quelques énergumènes, foulant aux pieds le respect du lieu et du maître, se permettent des discussions sans y être autorisés, le plus hardi de même ose proposer une motion, mais l'œil vigilant du grand chef qui veille à tout y met

bon ordre et déclare qu'il ne veut pas d'un tel état de choses.

Monsieur Paquette sommé de donner acte de volonté répond que ses faits et gestes doivent être les seuls appréciés et qu'il ne pourrait par la parole parvenir à exprimer la pureté de ses intentions franches et loyales.

Ensuite Monsieur Paquette interpelle Monsieur Piché en lui demandant s'il consent à former à 8 heures. Celui-ci répond par un "non" énergique qui devra passer à la postérité à côté du mot célèbre que Crambronne a immortalisé.

Monsieur Carroll subissant l'entraînement de ce bel exemple rendit le même écho.

L'assemblée émue et convaincue par l'éloquence de ces trois Messieurs et ne trouvant aucune réplique à formuler se dispersa en silence.

Le lendemain les commis-marchands consternés, à la lecture du compte rendu de cette assemblée, mirent bas les armes sans conditions se déclarant vaincus. Voilà comment dans le libre Canada il existe encore une branche de la société dans l'esclavage.

A quoi tiennent les destinées !

J'apprends que M. Paquette, lorsqu'il était commis était un des plus chauds partisans de la fermeture à bonne heure. O, inconstance des hommes ! — *Communiqué.*

Voyez, messieurs les ultramontains comme vous nous avez fait du tort auprès de la cour de Rome avec vos chicanes à propos de Laval. Le saint siège a été obligé de nommer un évêque pour le pour le haut de l'Ottawa. Mgr Larin parcequ'il est canadien a été nommé évêque de six terres

Six terres seulement l'orsqu'il y en des centaines et des centaines dans le comté de Pontiac.

Il y a sur la rue St-Denis la dame d'un entrepreneur qui est très méticuleuse sous le rapport de la propreté dans sa cour. Ses voisins la voient tous les jours armée d'un balai de branches et d'un seau ramassant les incongruités de ses poules. L'autre jour elle s'est fâchée toute rouge contre sa vache qui venait de commettre une inconvenance devant elle. Elle tenait la vache par la queue et avec une brosse à la main. Elle lui répétait sans cesse. Salope ! Salope ! pourquoi tu te salis de même ? Et les voisins de rire en arrière des persiennes.

L'excès de propreté est un défaut. — *Communiqué.*

**LES TRIBUNAUX COMIQUES.**

*La victime du piano.*

Si, véritablement, la musique adoucit les mœurs, comme on le prétend, il faut bien, le principe admis sans contestation, reconnaître que la sagesse des nations qui l'a posé est antérieure à l'invention de certains instruments ; car

nous en sommes toujours à nous guider sur les proverbes, sans réfléchir que ce qui était vrai autrefois ne l'est plus aujourd'hui. Il est à peu près inutile de constater que les mœurs ont changé, tandis que les proverbes sont immuables, et il est clair, par exemple, que si la musique les a adoucis, l'orgue du luthier italien Barbéri, qui n'a pas été appelé orgue de Barbarie par simple corruption, ne peut, au contraire, que contribuer à leur rendre la férocité antique.

M. Morillon ne nous démentira pas, si nous disons qu'il a la même opinion du piano.

Si on l'écoutait, cet instrument devrait être assimilé aux choses de la compétence du conseil de salubrité, personne, suivant lui, n'ayant pas plus le droit d'empoisonner nos oreilles que nos narines.

De cette théorie à une discussion avec le père d'une élève pianiste, sa voisine, il n'y avait qu'une pente vertigineuse. M. Morillon, à la quatrième heure des mêmes phrases de polka sans cesse recommencées, s'élança sur cette pente et roula sans arrêt jusqu'au repaire du monstre, lequel était caressé par une fillette anglaise, aux sourires satisfaits du gentleman à qui elle doit probablement le jour.

A cela, M. Morillon n'avait rien à dire ; mais la jeune miss lui doit aussi les sacrifices, si mal récompensés, de son instruction musicale, et l'irascible voisin n'entend pas de cette oreille-là, ou plutôt il y entend, et même de l'autre ; c'est justement ce dont il se plaint, et voilà comment il a saisi l'occasion de prendre une revanche de Waterloo en tapant sur un Anglais.

M. Morillon est donc, aujourd'hui, devant la police correctionnelle pour coups à M. Walboroug qu'il tient absolument à appeler Malborough.

M. le Président (au plaignant). — Dans quelles circonstances le prévenu vous a-t-il frappé ?

M. Walboroug. — C'était un polisson.

M. le Président. — Oh ! n'injuriez pas.

M. Walboroug. — Je connaissais pas très bien le langage français.

M. le Président. — Vous connaissez du moins très bien le mot que vous venez de prononcer.

M. Walboroug. — Aoh ! merci (rire), je croyais que polisson c'était de la police et que le monsieur il était le... comment vous disai-je... le commissaire.

M. le Président. — Enfin, à quelle occasion vous a-t-il frappé ?

M. Walboroug. — Ce monsieur, il était strordinaire, il volait pas que mon petit demoiselle il joue de la mioasique.

M. Morillon. — Cet Anglais ne vous dit pas que "son petit de moisselle" qui est une petite gruo...

M. le Président. — Oh ! vous êtes bien violent, monsieur Morillon ; si vous croyez vous concilier l'indulgence du Tribunal, vous vous trompez.